

Le Pôle Santé Louis Serre

Le bassin de santé lunellois concerne près de 200 000 personnes. L'accès aux soins est donc primordial pour la 5^{ème} ville de l'Hérault.

Au fil des années, Lunel a su se faire une place dans le milieu médical. En plus de ses nombreux cabinets médicaux et paramédicaux où les professionnels de santé travaillent en libéral, le Pôle Santé de Lunel regroupe nombre de services, de spécialités et d'équipements médicaux.



Un véritable service des Urgences La maison médicale créée en 2002 se transforme en un véritable service d'Urgences accessibles 24h/24 à compter de 2012 Une première extension En 2016 est inaugurée une extension de 1850 m² qui accueille l'extension du bloc opératoire avec une salle dédiée à la chirurgie orthopédique, le regroupement de la radiologie, l'installation du laboratoire d'analyses médicales en lien direct avec les services du Pôle santé, l'accueil des bureaux des chirurgiens, les bureaux de consultation des anesthésistes et un cabinet dentaire. Arrivée de l'IRM En 2017, l'Agence régionale de la santé accorde l'ouverture d'une IRM (Imagerie à résonance magnétique) pour traiter jusqu'à 11 000 examens

hebdomadaires et répondre à une demande importante. Place aux soins de suites Une nouvelle aile ouvre au public abritant un service de soins de suite et rééducation (SSR). De nouveaux bureaux de consultation sont ainsi installés pour améliorer encore l'offre de soins. Un regroupement envisagé Les efforts des élus lunellois pour déplacer l'hôpital local depuis le centre-ville vers le Pôle Santé est officiellement soutenu par le gouvernement. Une enveloppe de 15 millions d'euros est destinée à ce transfert.

[Previous](#)

[Next](#)